



FICHE PROGRAMME

ATELIERS CHANTIERS D'INSERTION BÂTIMENT SECOND-OEUVRE

OUVRIER POLYVALENT

Se préparer aux métiers du secteur bâtiment second-œuvre
Découverte des techniques de base des métiers du bâtiment second-œuvre et adaptation en milieu professionnel.

PRÉREQUIS

Le bénéficiaire doit être éligible au « Pass-IAE »
Il peut être accompagné pour l'obtenir
Aucun autre prérequis

LIEU

IMAJ / ACI Bâtiment
12, Avenue des
entrepreneurs
95400 Villiers-le-Bel

DURÉE

Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) de 4 mois renouvelable dans la limite de 24 mois (selon « Pass-IAE ». CDDI de 26h par semaine minimum.

Les bénéficiaires devront se rendre sur les chantiers par leurs propres moyens,

POUR QUI ?

Toute personne majeure sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles.

La formation autorise l'accueil de **personnes en situation de handicap**. Une visite médicale auprès de la Médecine du travail sera systématiquement organisée dans les 7 jours suivant l'admission.

Il existe un référent handicap qui a pour mission d'informer et d'accompagner le parcours de formation du bénéficiaire. Des adaptations de la formation sont possibles.

MODALITE D'ACCES

12 postes
Entrées et sorties permanentes

PRESCRIPTEURS

Toutes structures d'accompagnement vers la formation et l'emploi : Pôle Emploi, Missions Locales, Missions Insertion, structures d'accompagnement des Bénéficiaires du RSA, CCAS, associations...

MODALITÉS PEDAGOGIQUES

Mise en situation professionnelle sur chantiers
Accompagnement dans la définition d'un projet professionnel
Formation théorique

INDICATEURS

En 2024
11 salariés en insertion accueillis
10 hommes et 1 femme
1 salarié RQTH
45 % bénéficiaires du RSA ;
63 % de jeunes moins de 26 ans ;
9 % de bénéficiaires de plus de 50 ans ;
63 % résidant dans des QPV
20 % de taux de sortie dynamique/positive
Taux de satisfaction en cours

COUT DE LA FORMATION

0€

REMUNERATION

Le bénéficiaire sera rémunéré durant la totalité de la formation à hauteur du SMIC horaire.

Version V4-01.2025

SIÈGE SOCIAL

6 rue de Paris - 95330 DOMONT

TÉL. 01 34 39 16 00 - E-MAIL imaj@imaj95.fr

SITE INTERNET www.imaj95.fr -   Association IMAJ

SIRET : 344 820 642 00066

Numéro d'activité : 11950496295

Activité Principale Exercée (APE) 88.99B



OBJECTIFS

Acquérir un savoir-être en milieu professionnel (Ponctualité, communication, travail en équipe, autonomie, initiatives, adaptabilité)

Découvrir et acquérir des savoir-faire techniques de base (préparation et utilisation du matériel professionnel, sécurité, posture professionnelle)

Développer une appétence aux savoirs théoriques

Définir et consolider son projet professionnel

DEROULE ET SEQUENCES DE LA FORMATION

Phase préalable à l'admission

L'admission du candidat disposant d'un Pass-IAE est actée à l'issue d'un entretien de recrutement dans le cadre duquel un livret d'accueil lui est délivré. L'ensemble des éléments nécessaires à son choix libre et éclairé lui est transmis.

Accueil et intégration (les deux premières semaines de formation)

Le bénéficiaire est accompagné dans la découverte d'un contrat de travail, d'un règlement intérieur et dans l'ouverture de droits liés à l'emploi. Une présentation détaillée des lieux est réalisée en même temps que lui sont remis les Equipements de Protection Individuelle avec explications.

Lui sont également présentés l'Encadrant Technique d'Insertion et la Conseillère en Insertion Sociale et Professionnelle qui l'accompagneront.

Dès cette première phase, le bénéficiaire est accompagné dans le développement de :

- Compétences techniques : dans la sécurisation d'un chantier et dans les gestes professionnels attendus.
- Savoir-être en milieu professionnel : Ponctualité, communication en milieu professionnel, travail en équipe, autonomie, prise d'initiatives et adaptabilité face aux contraintes du poste.

Accompagnement social (tout au long de la formation)

Tous les 15 jours, le bénéficiaire rencontre une CISP qui l'accompagne dans la définition de son projet professionnel, dans l'identification des freins à lever, dans la recherche d'emploi et/ou d'une formation.

Mise en situation professionnelle (tout au long de la formation)

Durant son parcours, le bénéficiaire est mis en situation professionnelle apprenante du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h. Il est accompagné par un encadrant technique et intègre une équipe de 6 bénéficiaires. Dans ce cadre, il acquiert des compétences techniques lui permettant de savoir préparer et utiliser différents matériels professionnels, d'assurer sa sécurité et celle des autres et de développer une posture professionnelle adaptée.

En complément, des Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) peuvent être organisées de manière personnalisée permettant de découvrir divers métiers et préciser le projet professionnel des bénéficiaires.

Formations théoriques (programmation personnalisée)

Différentes séquences de formation théorique sont proposées selon les besoins individuels et collectifs des bénéficiaires présents. Ainsi, les contenus s'adaptent en fonction des attentes et projets des bénéficiaires : gestes et postures, habilitation électrique, Prévention et Secours Civique (PSC1), Français Langues Etrangères (FLE), ...

Version V4-01.2025

SIÈGE SOCIAL
6 rue de Paris - 95330 DOMONT
TÉL. 01 34 39 16 00 - E-MAIL imaj@imaj95.fr
SITE INTERNET www.imaj95.fr -   Association IMAJ
SIRET : 344 820 642 00066
Numéro d'activité : 11950496295
Activité Principale Exercée (APE) 88.99B



ACTIVITES APPRENANTES MISES EN OEUVRE

- Protections des surfaces, préparations des supports (murs, plafonds, sols)
- Calepinage, traçage.
- Application d'enduits de rebouchage et de finition.
- Ponçage.
- Application de primaire divers (sous-couche, primaire d'accrochage)
- Pose de toile de verre, papier peint, revêtement de sol PVC
- Pose de faïence murale
- Pose de grès cérame
- Application de peintures divers.
- Nettoyage chantier, entretien du matériel.

MODALITES D'EVALUATION

Evaluation et auto-évaluation des compétences à l'entrée, à chaque renouvellement de contrat et à la sortie selon les critères suivants :

- Savoir-être en milieu professionnel
- Savoir-faire techniques
- Appétences aux savoirs théoriques

L'ensemble des évaluations et auto-évaluations font l'objet d'un traitement permettant d'adapter les modalités et contenus pédagogiques.

CONTACTS ADMISSIONS

Pour toute question, veuillez contacter :

Adjoint de direction : Catherine DELAFORGE catherine.delaforge@imaj95.fr

Chef de Service Technique : Mikael GOUBEAUX mikael.goubeaux@imaj95.fr

Pour toute inscription de personnes en situation de handicap, il convient de nous prévenir de manière à étudier l'aménagement de la formation.

La référente handicap est : Armelle DEPAYS armelle.depays@imaj95.fr

Version V4-01.2025

SIÈGE SOCIAL
6 rue de Paris - 95330 DOMONT
TÉL. 01 34 39 16 00 - E-MAIL imaj@imaj95.fr
SITE INTERNET www.imaj95.fr -   Association IMAJ
SIRET : 344 820 642 00066
Numéro d'activité : 11950496295
Activité Principale Exercée (APE) 88.99B